



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Etat-major des armées
Etat-major de zone de défense de Lyon
Délégation militaire départementale de Haute-Savoie**

Annecy, le 24 octobre 2025
N° 20251024/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/NP

NOTE D'ORIENTATION

- OBJET** : 107^e commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et journée d'hommage aux morts pour la France. Cérémonies à ANNECY.
- ANNEXES** : I. organisation générale
II. déroulement de la cérémonie au carré militaire du cimetière de Loverchy
III. déroulement de la cérémonie place du Souvenir
IV. remise de décorations

Les cérémonies de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et d'hommage aux morts pour la France auront lieu le mardi 11 novembre 2025 à ANNECY en deux temps, au carré militaire du cimetière de LOVERCHY à 10h00, puis place du Souvenir à 11h00. Un cortège républicain fera le lien entre les deux sites.

Cette note décrit les orientations pour l'organisation et le déroulement de ces cérémonies. Une note définitive paraîtra en S45, après que tous les détails de la participation scolaire auront été arrêtées.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT
Délégation Militaire Départementale
de Haute-Savoie

ANNEXE I

ORGANISATION GÉNÉRALE

1. CHRONOLOGIE DES CÉRÉMONIES

10h00 : Cérémonie au carré militaire du cimetière de LOVERCHY

- Fleurissement des tombes des chasseurs du 27^e BCA ;
- Dépôt de gerbe par le DMDA et la Préfète ;
- Visite du carré militaire.

10h15 : Cortège républicain entre le cimetière et la place du Souvenir

11h00 : Cérémonie place du Souvenir

- Remise de décorations ;
- Lecture du message de l'UDAACM ;
- Lecture de textes par les élèves des établissements scolaires ;
- Lecture du message gouvernemental par la Préfète ;
- Lecture des noms des soldats morts pour la France depuis le 11/11/2024 ;
- Dépôts de gerbe par les autorités ;
- Minute de silence ;
- MARSEILLAISE ;
- Salut aux Porte-Drapeaux et présidents d'associations patriotiques et mémorielles ;
- Salut au piquet d'Honneur par le DMDA accompagné de la Préfète.

2. COORDINATION

2.1. Coordination générale

A charge DMDA avec l'appui d'une équipe de la DMD à 1/1/1.

L'accueil des autorités et la formation du rang protocolaire seront à charge du chef BRCE (place du souvenir) et du DMDA (cimetière).

L'accueil des présidents d'association et des porte-drapeaux sera à charge de l'ONaC-VG.

Les jeunes porte-drapeaux seront pris en compte par la présidente de l'EJP74.

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

2.2. CEREMONIE AU CARRE MILITAIRE DU CIMETIERE DE LOVERCHY

Sa description et son dispositif font l'objet de l'annexe II.

2.2.1. Préparation

La mairie d'Annecy et sa police municipale :

- Feront ouvrir la cour du lycée Gabriel Fauré dès 09h00 pour la préparation des jeunes porte-drapeaux puis pour le stationnement des véhicules des autorités ;
- Réserveront des emplacements de stationnement pour le car des jeunes porte-drapeaux de l'EJP et véhicules du 27^e BCA ;
- Faciliteront les déplacements à pied et les traversées de rues devant le cimetière de Loverchy.
- Orienteront et sécuriseront le cortège républicain.

2.2.2. Participation

- 27^e BCA : Piquet d'honneur à 0/1/9 ;
4 chasseurs pour le fleurissement des tombes (*gerbes à charge 27^e BCA*) ;
2 chasseurs pour le dépôt des gerbes officielles (*gerbe DMD à charge DMDA*) ;
- Porte-drapeaux « traditionnels », sur les 2 allées latérales ;
- 21 jeunes porte-drapeaux (EJP74) du collège LES ALLOBROGES (LA ROCHE SUR FORON) ;
- rang protocolaire ;
- présidents d'associations ;
- élus et autorités.

2.2.3. Déroulement

Le maître de cérémonie sera l'ADC CARLIER (DMD), en lien avec le DMDA.

Il n'y aura pas de sonorisation.

Les sonneries réglementaires, seront interprétées par le clairon du 27^e BCA (à défaut, sonorisation EJP à charge CC1 CONTET).

La marseillaise sera chantée par les participants. Le ton sera lancé par le CC1 CONTET.

Le rang protocolaire sera pré positionné avant le début de la cérémonie, hormis la Préfète et le DMDA. À charge CNE (R) PARDON (plaquettes : CC1 CONTET).

L'accueil des présidents d'association et des porte-drapeaux sera à charge de l'ONaC-VG.

Les jeunes porte-drapeaux seront pilotés par la présidente de l'EJP 74.

Tous les porte-drapeaux seront aux ordres de M. Eric MISSILIER.

Une fois les dépôts de gerbe et les fleurissements effectués, les 4 chasseurs rejoignent le mât des couleurs et font face au carré militaire.

Une fois la visite des tombes achevée, les 4 chasseurs et les jeunes porte-drapeaux du bord droit font demi-tour pour faire face aux autorités qui passeront devant eux.

2.2.4. Sécurité

La police municipale d'Annecy assurera la sécurité aux abords du cimetière de Loverchy et du lycée Gabriel Fauré. En lien avec la police nationale.

2.2.5. Déplacement en fin de cérémonie

A l'issue de la cérémonie, tous les participants se déplaceront en cortège jusqu'à la place du souvenir.

- Dans l'ordre : Porte-drapeaux (jeunes et anciens), rang protocolaire, présidents d'associations, élus et autorités, cadres sans troupes, spectateurs.
- Itinéraire : avenue de Loverchy, faubourg-place-rue Ste Claire, pont Morens, rue Grenette, rue Filaterie, rue Notre-Dame, rue du Pâquier, avenue d'Albigny, place du souvenir.

Le piquet d'honneur du 27^e BCA rejoindra la place du Souvenir en véhicule.

Attention, la rue REVON est désormais un cul de sac devant la préfecture. Ne pas y engager les cars et véhicules lourds (prévoir éventuellement dépose-récupération-minute rue SOMMEILLER).

Les véhicules des présidents d'association et porte-drapeaux pourront stationner rue du 30^e RI (ouverture barrière à charge BRCE/PREF).

Les véhicules du piquet d'Honneur pourront stationner dans l'enceinte de la préfecture (ouverture à charge CC1 CONTET).

2.3. CEREMONIE PLACE DU SOUVENIR

Sa description et son dispositif font l'objet de l'annexe III.

2.3.1. Préparation

L'ONAC fournira à la DMD la liste ministérielle des soldats morts pour la France depuis le 11/11/2024.

La mairie d'Annecy est chargée de :

- faire entretenir et pavoiser la place du Souvenir ;
- mettre en place les gerbes dans l'ordre, lister nominativement les autorités et distribuer les gerbes aux porteurs de gerbes ;
- mettre en place des potelets délimitant les espaces dédiés aux autorités protocolaires et aux présidents d'association

La mairie d'Annecy se chargera également de la sonorisation du dispositif de cérémonie :

- un pupitre et un micro pour le maître de cérémonie ; un second ensemble pour les lectures ;
- 1 micro-perche pour la remise de décorations.

2.3.2. Participation

Le dispositif sera mis en place en 3 temps :

1- Avant 10h30, à charge DSDEN en lien avec MME SALLENT : enfants participants.

Lecteurs

Porteurs de gerbes (2 par établissement)

2- A partir de 10h40, à charge CNE (R) PARDON (DMD74) :

Piquet d'honneur 27^e BCA (0/1/9) ;

Détachements GEND, PN, SDIS (0/1/5) ;

Cadres sans troupes, récipiendaires et Croix Rouge.

3- A l'arrivée du cortège :

Présidents d'association et Drapeaux associations, **à charge ONaC VG ;**

EJP, **à charge Présidente EJP 74 ;**

Autorités protocolaires (sauf la Préfète, Maire et DMDA), **à charge BRCE ;**

2.3.3. Déroulement

Le maître de cérémonie sera MME SALLENT (service protocole de la mairie) en lien avec le DMDA.

Les sonneries réglementaires seront interprétées par le clairon 27^e BCA. (A défaut par la sonorisation).
Les musiques (les Allobroges) et la Marseillaise seront diffusées par la sonorisation.

Tous les porte-drapeaux seront aux ordres de M. Eric MISSILIER.

La remise de décorations sera coordonnée par la chancellerie du GGD 74 (coussin, regroupement décorations et récipiendaires, porteur de micro), en lien avec ONACVG.

Décorations :

- Croix du combattant (1 ressortissant ONACVG).
- LH : LCL BARON (GGD74)
- ONM : CEN ANSELMET (CIE GEND ANNECY)

NB :

- Un goûter sera distribué aux élèves participants avant la cérémonie, sur place, par la DMD (CC1 CONTET). Financement à confirmer par EJP.

2.3.4. Sécurité

La police nationale assurera la sécurité de la cérémonie.

ANNEXE II

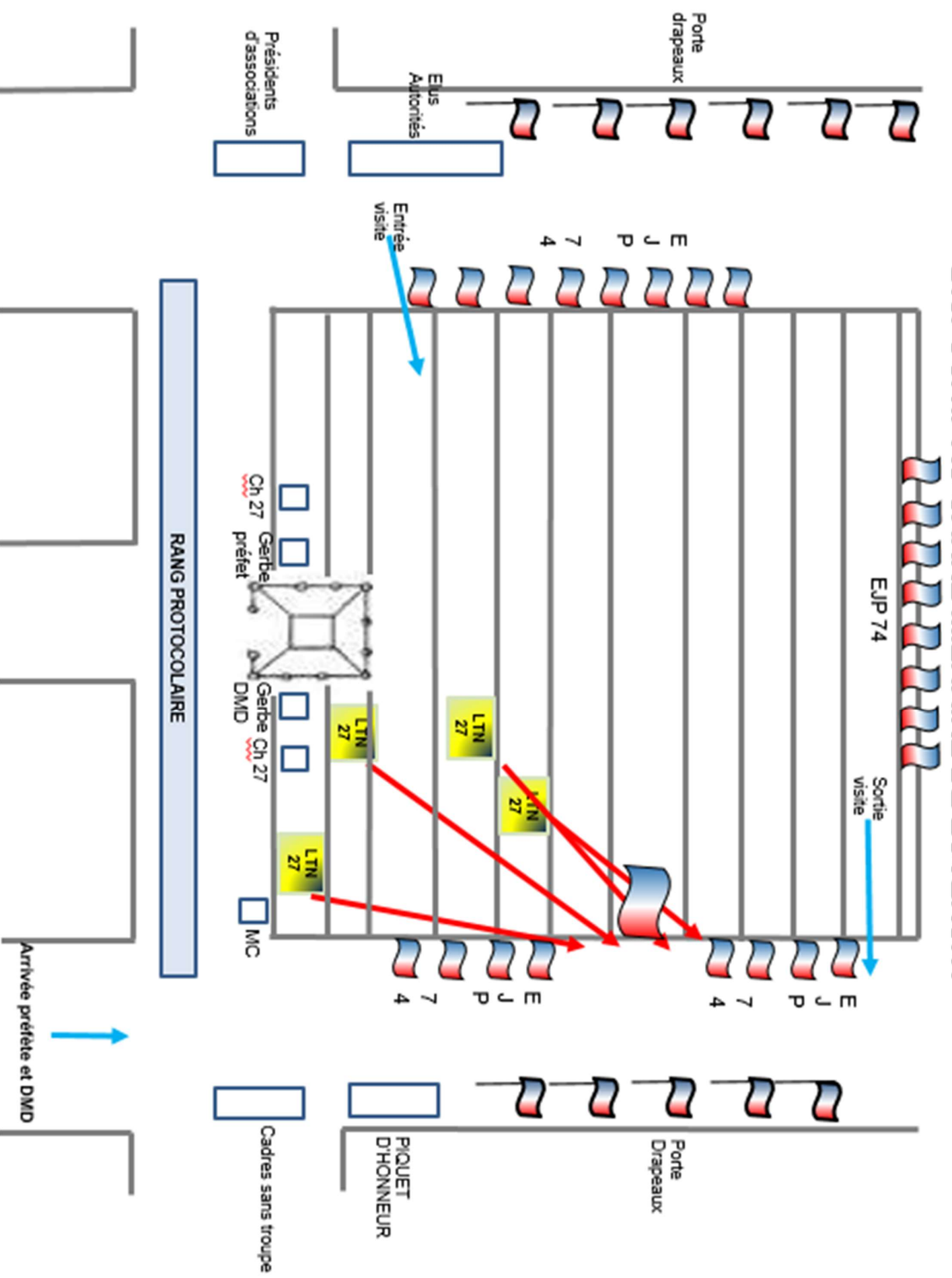
DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE AU CARRÉ MILITAIRE DE LOVERCHY

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
09h00	Ouverture de la cour du lycée Gabriel FAURE, préparation de l'accueil des jeunes porte-drapeaux			EJP74 et DMDA
09h20	Arrivée des jeunes EJP et CDSG, briefing et préparation dans la cour du lycée G Fauré Mise en place terminée autour du carré militaire pour 09h45.			
09h45	Mise du piquet d'honneur, des 4 Chasseurs du 27 ^e BCA (carré) Mise en place des 2 Chasseurs porteurs de gerbe du 27 ^e BCA, de part et d'autre du monument Mise en place des jeunes porte-drapeaux sur le pourtour du carré militaire Mise en place des porte-drapeaux sur les 2 allées latérales Mise en place des présidents d'associations sur l'allée latérale gauche			Coordonnée par le 27 ^e BCA et la DMD74 EJP M. MISSILLIER Coordonnée par l'ONAC-VG
09h50	Regroupement des autorités devant le monument aux morts. Description de la cérémonie ; Formation du rang protocolaire, dans l'ordre : (Préfète –DMDA) Parlementaires Présidents des CR et CD Maire d'Annecy Présidente Gd Annecy CES 27 ^e BCA GGD DDSP SDIS Douanes DASEN			ADC CARLIER CC1 CONTET

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
09h55	Mise en place du rang protocolaire devant le monument aux morts			ADC CARLIER
10h00	Arrivée de la préfète et du DMDA Mise en place sur le rang protocolaire	Garde à vous Présentez armes	Garde à vous	Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA DMDA
10h01	<u>Dépôt des gerbes :</u> Dépôt de la gerbe de la DMD, apportée par un binôme de chasseurs du 27 ^e BCA Fleurissement simultané des tombes des 4 soldats du 27 ^e BCA Dépôt de la gerbe préfectorale, apportée par un binôme de chasseurs du 27 ^e BCA Minute de silence Marseillaise <i>NB : Les 4 Chasseurs du carré rejoignent le mât des couleurs et font face au carré militaire dès leur dépôt de gerbe effectué.</i>	Dépôt de gerbe du délégué militaire départemental par le LCL ROUGELOT et fleurissement des tombes des 4 soldats du 27 ^e BCA Dépôt de gerbe de la République française par MME DUBEE, Préfète de Haute-Savoie Aux morts Reposez armes Repos	 Sonnerie aux morts Marseillaise	ADC CARLIER 27 ^e BCA 27 ^e BCA 27 ^e BCA Chef de piquet Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA
10h05	Visite des tombes du carré militaire par les autorités (déplacement en « serpent » sur le chemin entre les tombes) A la sortie des autorités du carré militaire, les 4 lieutenants et le rang de jeunes porte-drapeaux du bord droit font demi-tour pour faire face au piquet d'honneur		La montagne	DMDA Guidage ONACVG/UDAACM Eric MISSILIER

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
10h15	Départ des autorités dans la foulée de la visite des tombes, par l'allée de droite, en passant entre les porte-drapeaux, puis entre les lieutenants puis devant le piquet d'honneur, qui salue.	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Garde à vous	Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA
10h16	Constitution du cortège. Déplacement à pied vers la place du souvenir dans l'ordre : -Les porte-drapeaux imbriqués (jeunes et anciens), -Le rang protocolaire -Les présidents d'associations -Les élus et autorités -Les cadres sans troupes -Public			ADC CARLIER Franchissements facilités par la police municipale. Itinéraire : Avenue de Loverchy, faubourg-place-rue Ste Claire, pont Morens, rue Rousseau, rue Filaterie, place Notre-Dame, rue du Pâquier, avenue d'Albigny, place du souvenir. Cortège guidé par la PM

DISPOSITIF AU CARRE MILITAIRE DE LOVERCHY



ANNEXE III

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE PLACE DU SOUVENIR

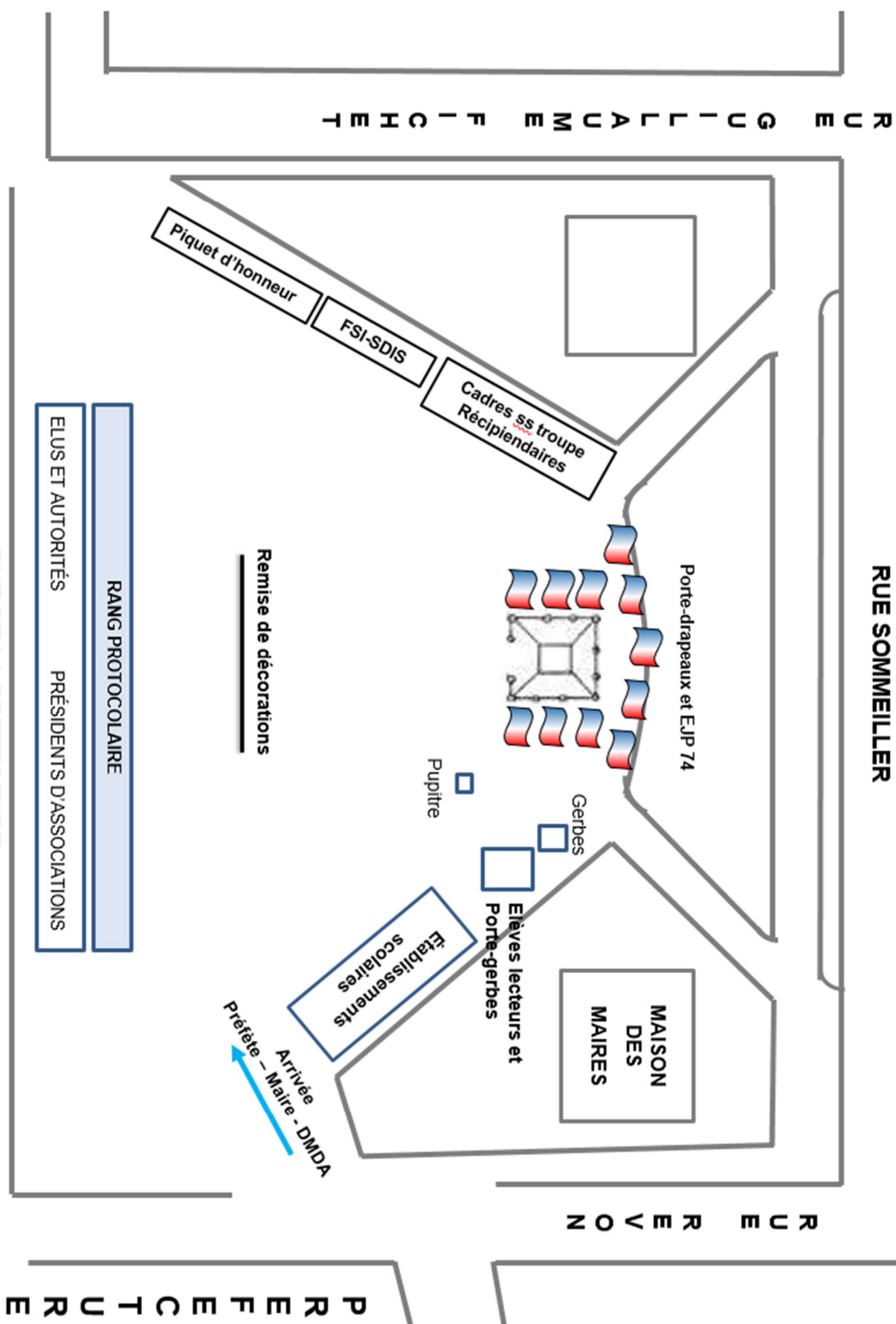
Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
Avant 10h30	Installation de la sonorisation Retrait des barrières Installation des gerbes			Mairie d'Annecy
	Installation des écoles			DSDEN + MME SALLEMENT
10h40	Mise en place du piquet d'honneur du 27 ^e BCA et des détachements FSI-SDIS			CNE (R) PARDON (DMD74)
	Mise en place des lecteurs et porteurs de gerbes (scolaires)			DSDEN + MME SALLEMENT
10h45	Arrivée du cortège Mise en place : - Porte-drapeaux jeunes et anciens (1 sur 2) autour du monument - Présidents d'associations, élus et autorités à l'arrière du rang protocolaire - Cadres sans troupes			EJP ONAC-VG DMD
10h50	Mise en place du rang protocolaire			BRCE
10h55	Présentation de la cérémonie			MME SALLEMENT
11h00	Arrivée de la Préfète, du Maire et du DMDA	Garde à vous Présentez armes	Garde à vous	Chef du piquet 27e BCA Chef du piquet 27e BCA
	Intégration dans le rang protocolaire	Reposez armes Repos		DMDA Chef du piquet 27e BCA Chef du piquet 27e BCA
11h01	Remise de décorations (voir anx IV)	Garde à vous	Garde à vous	Chef du piquet 27e BCA
		Récipiendaires, gagnez vos emplacements		Chef du piquet 27e BCA
		Décorés, rejoignez les rangs		Les récipiendairesrejoignent la ligne de remise, face aux autorités
		Repos		Chef du piquet 27e BCA Les décorés rejoignent les rangs Chef du piquet 27e BCA

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
11h06	Lecture du message de l'UDAACM			M.MUDRY
11h10	Lectures de 5 textes par les élèves des établissements scolaires			
11h25	Lecture du message gouvernemental	Garde à vous Ouvrez le ban Fermez le ban Repos	Garde à vous Ouvrez le ban	Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA Lecture par la Préfète Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA
11h30	Lecture des noms des soldats morts pour la France depuis le 11/11/2024	Garde à vous Présentez armes « Soldat X, du X régiment » « Mort pour la France »	Sonnerie	Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA ADC CARLIER 1 lycéen
	Dépôts de gerbe Minute de silence Marseillaise	Aux Morts Reposez armes Repos	Aux Morts	Dépôt par les autorités Dans l'ordre : - Associations - Grand Annecy - Mairie Annecy - Conseil départemental - Conseil régional - Parlementaires - Préfète Les gerbes sont présentées par les 2 élèves de chaque école Chef du piquet 27 ^e BCA (Lorsque la Préfète a rejoint le rang protocolaire) Lancement par la sono, reprise par les participants. Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
11h45	Salut des autorités aux drapeaux et associations		Les Allobroges	ONaC-VG Les autorités du rang protocolaire vont saluer les porte-drapeaux jeunes et anciens puis les présidents d'associations.
11h50	Salut au piquet d'honneur par le DMDA accompagné de la Préfète	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Pas de sonnerie	DMDA Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA Le chef du piquet présente son dispositif au LCL ROUGELOT Chef du piquet 27 ^e BCA Chef du piquet 27 ^e BCA
	Fin de la cérémonie		Annonce sono	MME SALLENT

DISPOSITIF PLACE DU SOUVENIR

RUE SOMMEILLER



ANNEXE IV
REMISE DE DECORATIONS

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
11h01	Remise de décorations	Garde à vous Réceptiendaires, gagnez vos emplacements Légion d'Honneur Présentez armes Ouvrez le ban Fermez le ban Reposez armes Ordre national du Mérite Portez armes Ouvrez le ban Fermez le ban Reposez armes Croix du combattant Ouvrez le ban Fermez le ban Décorés, rejoignez les rangs Repos	Garde à vous Ouvrez le ban Fermez le ban Ouvrez le ban Fermez le ban Ouvrez le ban Fermez le ban	<i>Commentaire MC</i> Chef de piquet Chef de piquet Les réceptiendaires, commandés par le chancelier GGD, s'alignent face aux autorités. Chef de piquet Chef de piquet <i>Remise de la croix de chevalier LH au LCL BARON par le COL GANUCHAUD.</i> Chef de piquet Chef de piquet Chef de piquet Chef de piquet <i>Remise de la croix de chevalier ONM au CEN ANSELMET par le COL GANUCHAUD.</i> Chef de piquet Chef de piquet Chef de piquet <i>Remise de la croix du combattant par le LCL ROUGELOT.</i> Chef de piquet Chef de piquet Les décorés rejoignent les rangs aux ordres du CHANC GGD. Les autorités décorant rejoignent le rang protocolaire. Chef de piquet

La remise de décorations sera coordonnée par la chancellerie du GGD 74 (coussin, regroupement décorations et récipiendaires, porteur de micro), en lien avec ONACVG.

Décorations :

Légion d'Honneur (Chevalier) : **LCL BARON**, GGD 74. Remise par le COL GANUCHAUD, COMGGD74.

Ordre National du Mérite : **CEN ANSELMET**, CIE GEND ANNECY. Remise par le COL GANUCHAUD.

Croix du combattant : à confirmer par ONACVG. Remise par le LCL ROUGELOT, DMDA 74.

NB :

A l'appel de son nom, le récipiendaire salue jusqu'à ce que l'autorité s'avance vers lui pour lui remettre la décoration.

Il n'y a pas de salut par l'autorité décorant ni avant ni après la remise.

Le décoré ne salue pas après la remise.

La remise de la croix LH et ONM donne lieu à une accolade.

NB2 :

Formules de remise, prononcée par l'autorité décorant :

Légion d'Honneur :

« **Grade, nom**, au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'Honneur »

Ordre national du Mérite :

« **Grade, nom**, au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de l'ordre national du Mérite »

Croix du combattant :

« **Grade, nom**, au nom de la ministre des armées et des anciens combattants, nous vous décernons la croix du combattant »

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES

- Madame la Préfète de Haute-Savoie
- Monsieur le maire d'Annecy
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie, chef de corps du 27^e BCA
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la police nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74
- Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie

Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional AURA
- Monsieur le président du conseil départemental 74
- Madame la présidente de la communauté de communes du Grand Annecy

Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie